

[Text]

When the negotiations occur, the government wants to give back to the aboriginal people as little as possible, when the other side wants to get as much as they can under the policy. I think that point has to be made. It is not a matter of whether we approve of a certain policy, it is just that at this present time we have to work within that system.

Mr. Chairman, I wanted to point that out, and I think if the government means what they have been saying for the last few months about how much they want to come to an agreement with the aboriginal people, then we have to start getting some new thinking politicians who can work with the required changes within the land claims policy, who have to. We need some new thinking. I think we have to agree that fundamental changes are needed in the land claims policy in order to ensure that a just and fair settlement is reached with the aboriginal people.

Mr. Chairman, my question to our guest is: if the amendment the tribal council wants within Bill C-68 cannot be made, or if it is not agreed to by the committee despite what we want to try to do, then what would you advise the House of Commons to do, pass it without the amendments or reject it?

The Chairman: Maybe it would help the witnesses if you want to think about that for a little while and we will just carry on with questions. It is obviously something you have not discussed, to be fair to the witnesses. If you want, we can do another round of questioning and then if you wish to respond at that time—

Mr. Anawak: I have one more question, then. If the government does not win that appeal in court, what recourse does the Kluane Tribal Council have to get the lands upon which the claims are at stake? Would your land claims settlement supersede their claims stake if the government does not win that appeal on Mr. Halferdahl's case? What would happen then?

• 1705

Mr. Walsh: It would to the extent that it was inconsistent with the claims, but there has been a fairly important principle agreed to at the land claims bargaining table, namely that third-party interests would be respected in the land selection process except in certain extreme cases. So it would be unlikely that the Kluane Tribal Council would be able to oust Mr. Halferdahl through the land claims negotiations. There is nothing to prevent the Kluane Tribal Council from selecting the surface where Mr. Halferdahl has staked interests in the subsurface estate. The values the Kluane Tribal Council attaches to that particular area are inconsistent with mining operations.

Mr. Fisher: I did not mean to be deleterious in referring to the city of Whitehorse as perhaps part of the land claims. I suspect that for the most part the aboriginal people are far more realistic in most senses than the people who have come along to occupy the land.

[Translation]

Au cours de la négociation, le gouvernement veut rendre le moins possible au peuple autochtone et l'autre partie veut obtenir le plus possible dans le cadre de la politique établie. Je pense qu'il faut aussi que cela soit clair. Il ne s'agit pas de savoir si nous approuvons telle ou telle politique, mais simplement de constater qu'à l'heure actuelle il nous faut travailler à l'intérieur d'un système donné.

Monsieur le président, c'est cela que je voulais souligner et je pense que si le gouvernement est sincère quand il nous dit depuis quelques mois qu'il veut vraiment en venir à un accord avec les peuples autochtones, nous avons besoin d'une nouvelle pensée politique et de gens qui puissent apporter des modifications nécessaires à la politique sur les revendications territoriales, il le faut. Nous avons besoin de penser autrement. Je pense qu'il nous faut convenir que des modifications fondamentales doivent être apportées à la politique sur les revendications territoriales si l'on veut en venir à un règlement juste et équitable avec les peuples autochtones.

Monsieur le président, la question que je pose à notre hôte est la suivante: si la modification que le conseil de tribu veut voir adopter dans le projet de loi C-68 ne peut être apportée, ou si le comité n'est pas d'accord pour le faire en dépit de l'objectif qui est le nôtre, que conseillez-vous à la Chambre des communes, d'adopter le projet de loi sans la modification ou de le rejeter?

Le président: Il serait peut-être bon de laisser aux témoins le temps d'y penser et de passer en attendant à d'autres questions. Il faut être juste avec les témoins et c'est là évidemment quelque chose dont ils n'ont pas discuté. Si vous le voulez, nous pouvons passer à une autre série de questions et lorsque vous voudrez répondre...

M. Anawak: J'ai alors une autre question à poser. Si le gouvernement ne gagne pas en appel devant les tribunaux, de quel recours dispose d'abord le Kluane Tribal Council pour récupérer les terrains ayant fait l'objet d'un claim minier? Le règlement de vos revendications territoriales aura-t-il préséance sur le claim accordé si le gouvernement ne gagne pas en appel dans l'affaire de M. Halferdahl? Que se passerait-il alors?

M. Walsh: Oui, dans la mesure où cela ne concorderait pas avec les revendications, mais on s'est entendu sur un principe assez important à la table des négociations sur les revendications territoriales, à savoir que les intérêts des tiers seraient respectés dans le processus de sélection des terres, sauf dans certains cas extrêmes. Il serait donc peu probable que le Kluane Tribal Council soit en mesure de supplanter M. Halferdahl par le biais des négociations sur les revendications territoriales. Rien ne peut empêcher le Kluane Tribal Council de choisir la surface du terrain dont M. Halferdahl a jalonné le sous-sol. Les valeurs que le Kluane Tribal Council attribue à cette région ne sont pas compatibles avec l'exploitation minière.

M. Fisher: Je ne dis pas que la ville de Whitehorse fait peut-être partie des revendications territoriales par méchanceté. Je suppose qu'à bien des égards, les autochtones sont bien plus réalistes que les gens qui sont venus occuper le territoire.